## Initiatives parlementaires

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir dans le débat de cet après—midi. Nous discutons en ce moment d'une motion présentée par notre collègue du Yukon qui mettrait les détersifs à lessive biodégradables dans une classe à part, et une motion présentée par le député de Calgary qui vise à mettre tous les détersifs dans cette classe en éliminant la disposition visée.

J'appuie l'amendement proposé par la députée du Yukon. Je crois qu'il est temps que nous commencions à prendre des mesures concrètes pour rendre les produits biodégradables et autres produits non dommageables pour l'environnement plus attrayants pour les consommateurs. La réduction des taxes sur ces produits constitue une excellente mesure en ce sens. Le gouvernement actuel affirme se soucier de l'environnement. Je vois que l'ancien ministre de la Santé, maintenant ministre de l'Énergie, m'écoute attentivement. Il connaît certainement toute l'importance de l'économie d'énergie. Je sais qu'il a déjà sabré dans des programmes de recherche sur l'énergie solaire. Il a pris cette mesure pendant que, de leur côté, ses collègues prétendaient se préoccuper de l'environnement.

L'été dernier, le premier ministre a participé au Sommet des sept tenu dans l'Arche de la Défense, à Paris, et a dit au reste du monde qu'il devrait prendre exemple sur son gouvernement pour la protection de l'environnement. Pendant ce temps, ce gouvernement modèle se préparait à éliminer la moitié des trains de VIA Rail et annulait des projets concernant l'énergie solaire, mais aujourd'hui, il peut poser un petit geste qui démontrerait qu'il se soucie vraiment de l'environnement. Les conservateurs peuvent maintenant choisir d'appuyer une disposition encourageant les consommateurs à acheter des détersifs à lessive biodégradables plutôt que les autres.

L'amendement proposé par la députée du Yukon favoriserait l'achat de produits biodégradables. J'espère que le gouvernement fera adopter l'amendement et que de plus en plus, nous aurons recours aux encouragements fiscaux ou autres pour amener les consommateurs à acheter les produits qui ne sont pas dommageables pour l'environnement de préférence aux produits qu'ils achètent maintenant.

J'utiliserai le temps qu'il me reste. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Je suis désolé, mais le temps accordé au député est écoulé. Je vois qu'il regarde l'horloge, mais à la mienne, il est 17 heures.

La Chambre passe donc à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

# **INITIATIVES PARLEMENTAIRES**

[Traduction]

### LES MINES

### L'EXPORTATION DE MINÉRAUX NON TRAITÉS

## M. Cid Samson (Timmins-Chapleau) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité d'élaborer des programmes et des politiques pour favoriser davantage le traitement au Canada par les mines canadiennes des minéraux qu'elles extraient et décourager l'exportation à l'extérieur du pays des minéraux non traités.

—Monsieur le Président, j'exhorte mes collègues des deux côtés de la Chambre à bien noter le but de la motion que je propose aujourd'hui puisqu'elle propose une façon nouvelle d'envisager l'exploitation des ressources naturelles du Canada. La motion que je présente, monsieur le Président, est la suivante:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité d'élaborer des programmes et des politiques pour favoriser davantage le taitement au Canada par les mines canadiennes des minéraux qu'elles extraient et décourager l'exportation à l'extérieur du pays des minéraux non traités.

Au Canada, l'industrie minière et l'industrie des métaux représentent environ 3 p. 100 du produit intérieur brut et presque 20 p. 100 des exportations totales de marchandises. Ces industries font vivre, directement ou indirectement, des centaines de milliers de Canadiens, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique.

L'économie de quelque 120 localités du Canada repose essentiellement sur l'exploitation minière et le traitement des minerais. En 1988, l'industrie minière était toujours l'une des deux plus importantes industries du secteur primaire formant la base de l'économie ontarienne. Environ 50 millions de dollars ont été consacrés à l'exploration minière au Yukon et dans le grand nord de la Colombie-Britannique en 1988.